

# **LE GUIDE DU BÉNÉVOLE**



Papier Vertabook fabriqué à partir de 100% de fibres papetières recyclées.

Les émissions de gaz à effet de serre associées à l'édition et à la diffusion de ce livre sont compensées pour en limiter l'impact sur le climat. Cette compensation se traduit par le financement de projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique dans des pays en développement.

**Découvrez ces projets sur [www.actioncarbone.org](http://www.actioncarbone.org)**

FRANÇOISE PERRIOT  
CLAUDE-MARIE CHAISE

# **LE GUIDE DU BÉNÉVOLE**

**Avec la collaboration  
de FRANCE BÉNÉVOLAT**

Éditions de la Martinière

Entretiens avec les bénévoles réalisés par Justine Festjens.

ISBN : 978-2-7324-5172-5

© 2012, Éditions de la Martinière,  
une marque de La Martinière Groupe, Paris, France  
Connectez-vous sur :  
[www.editionsdelamartiniere.fr](http://www.editionsdelamartiniere.fr)  
Dépôt légal : janvier 2012

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

## **AVEC LA COLLABORATION DE FRANCE BÉNÉVOLAT**

France Bénévolat est une association reconnue d'utilité publique, dont la vocation est le développement du bénévolat associatif. Trois missions résument ses actions :

- orienter : en mettant en relation bénévoles et associations ;
- accompagner les associations dans une meilleure gestion de leurs ressources humaines bénévoles ;
- valoriser le bénévolat, au travers d'actions permettant la promotion et la reconnaissance du bénévolat.

Pour réaliser ses missions, France Bénévolat s'appuie sur un réseau de 250 points d'accueil ainsi que sur un site Internet : [www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org). Les informations que l'association met à la disposition du public sont issues des nombreuses études et enquêtes qu'elle mène sur le bénévolat, et qui sont librement consultables sur son site.

Les points d'accueil France Bénévolat sont ouverts à toute personne qui souhaite obtenir des renseignements sur le bénévolat et les associations, ou qui souhaite des conseils pour choisir une action bénévole.

Être utile, donner du sens, participer à un projet collectif, créer des liens, se réaliser, découvrir, transmettre, apprendre, agir... Quelles que soient ses motivations, son âge, son temps disponible, le type d'action bénévole qu'il recherche, tout bénévole est accueilli et guidé dans son choix par France Bénévolat.

En parallèle à sa mission de conseil et d'orientation des bénévoles, France Bénévolat organise des actions pour faire connaître le bénévolat aux jeunes (lycéens, étudiants), aux seniors, aux actifs.

France Bénévolat a également créé le Passeport bénévole, un livret destiné aux bénévoles et aux associations, qui permet la reconnaissance de l'expérience bénévole et la valorisation des compétences acquises au travers du bénévolat, en particulier dans le parcours professionnel.

# INTRODUCTION

*La vraie générosité envers l'avenir  
consiste à tout donner au présent.*

Albert CAMUS,  
*L'Homme révolté*, 1951.

Être généreux envers l'avenir. Tel est le moteur des bénévoles qui partagent leur présent avec les autres. Cadeau volontaire de son temps, de son énergie, de son savoir-faire, le bénévolat est l'expression la plus fondamentale de philanthropie et de civisme au sein de notre société ; et, chaque jour, ce sont des milliers de personnes qui dédient des milliers d'heures à prêter main-forte à des milliers d'associations. Ils forment une vague irrésistible, balayant les préjugés et les différences culturelles, religieuses ou sociales. Ils combinent l'efficacité de leur courage et de leur persévérance à la noblesse de leur ambition altruiste. Écoliers, étudiants, salariés et sans emploi, retraités, femmes et hommes simplement, ils créent un lien, à la fois intergénérationnel et intemporel.

Parce qu'ils pensent aux autres et qu'ils agissent pour les autres, les bénévoles apaisent la souffrance et diminuent les inégalités, tout en s'enrichissant de nouvelles compétences, d'expériences exceptionnelles et d'estime de soi. C'est le peuple debout et libre qui avance sans tolérer de laisser quiconque derrière lui.

À les voir, on sait pourquoi le bénévolat nous reconnecte avec cet élan de solidarité qui nous anime.

Les bénévoles sont des gens qui nous ressemblent.

## C'était hier, c'est aujourd'hui

Cela dure depuis si longtemps...

C'est à Jérusalem, peu de temps avant la première croisade (1096-1099), qu'on trouve la première trace de cet « esprit bénévole ». Les pèlerins chrétiens affluent alors par milliers dans ce qui incarne pour eux le centre du monde spirituel terrestre ; les dangers à braver (maladie, guerre, etc.) faisant partie intégrante de la démarche... Pour leur venir en aide, la plus ancienne organisation caritative au monde voit le jour en 1048 : la communauté des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem (communément appelée « ordre souverain de Malte ») soigne les malades et recueille les indigents ; dès 1523, ces chevaliers hospitaliers organisent des secours humanitaires en affrétant des navires pour transporter les malades et les blessés. Depuis plus de neuf siècles, l'ordre de Malte continue d'affirmer sa vocation en faveur des plus démunis, des pauvres et des malades.

Plus près de nous, le « Foyer de May, Maison de la Miséricorde », est sans doute l'une des plus anciennes associations établies sur le sol français. Voilà quatre cent quarante ans, depuis 1570, que l'association poursuit inlassablement son activité, toujours dans la même demeure du numéro 5 de la rue du May, à Toulouse. Un symbole de la dynamique du monde associatif. La Miséricorde a traversé les temps, évoluant de l'œuvre caritative à l'action sociale, sans jamais abandonner son ambition : venir en aide aux plus démunis. Mais aujourd'hui – plus connue sous le nom de son centre d'hébergement « le Foyer du May » –, elle fait figure d'exception nationale, tant par la durée de son activité que par la fidélité à son lieu d'origine, au cœur de Toulouse.

La mission première de l'association était de subvenir, au XVI<sup>e</sup> siècle, aux besoins moraux et matériels des détenus toulousains. Mais rapidement, pour répondre à la dureté du monde,



l'œuvre a élargi son action en faveur des prisonniers libérés, puis à toute personne touchée par le paupérisme : les « sans travail », « sans famille » et autres vagabonds. La ténacité sans faille des membres bénévoles de La Miséricorde lui a permis de résister et de s'adapter à la demande sociale, se laïcisant, se modernisant et se professionnalisant<sup>1</sup>.

Il est loin aussi le temps où Vincent de Paul, touché par la pauvreté et la souffrance près de lui à Paris, prend conscience que la charité a besoin d'être organisée. Loin le temps où il crée la compagnie des Dames de la Charité en 1617 avec Marguerite Naseau, une fille de la campagne, et Louise de Marillac, une femme de la noblesse. Tous les trois venaient d'horizons sociaux très différents, mais le travail en commun produit des miracles.

Autre page de l'histoire : en 1859, après le carnage de la bataille de Solferino qui opposa les Français aux Autrichiens, le Suisse Henry Dunant décide de fonder une organisation neutre, indépendante, non confessionnelle, chargée de soigner les victimes de guerre, et cela sans discrimination : le drapeau de la Croix-Rouge flotte désormais au milieu de toutes les batailles.

Presque un siècle plus tard, en 1954, par un froid d'hiver assassin, un abbé en colère lance un appel qui trouble encore nos cœurs. Cela commence ainsi : « Mes amis, au secours... » À ses amis, ceux qui laissent mourir de froid leurs voisins sans les voir, il demande d'ouvrir les yeux et de réunir 5 000 couvertures, 300 grandes tentes américaines et 200 poêles catalytiques. Et il appelle des bénévoles pour transporter et distribuer le tout. Il termine sur une note d'espoir, plus qu'une promesse, pour un avenir meilleur : « Grâce à vous, aucun homme, aucun gosse ne couchera ce soir sur l'asphalte ou sur les quais de Paris. Merci ! »

Le mouvement des communautés d'Emmaüs est en marche, et l'abbé Pierre entre dans l'histoire.

1. Lola Devolder, *Le Foyer du May. 440 ans d'histoire solidaire au cœur de la cité toulousaine*, Mauguio, Éditions Bodéva, 2010.

## Au-delà de la charité

« J'en viens alors à me demander si la belle et touchante iconographie de l'abbé Pierre n'est pas l'alibi dont une bonne partie de la nation s'autorise, une fois de plus, pour substituer impunément les signes de la charité à la réalité de la justice », lançait Roland Barthes en guise d'avertissement dans *Mythologies*.

Pour dépasser toute idéalisation de la charité, entrons tous dans la réalité, réclamons la justice, comme l'ont fait l'abbé Pierre et des milliers d'associations.

En France, l'article premier de la loi du 29 juillet 1998 stipule : « La lutte contre les exclusions est un impératif national fondé sur le respect de l'égalité de dignité de tous les êtres humains et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la nation. La présente loi tend à garantir, sur l'ensemble du territoire, l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation et de la culture, de la protection de la famille et de l'enfance. »

Et pourtant, en France, aujourd'hui :

– 1,6 million de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit un ménage sur dix qui subsiste avec moins de 600 euros par mois ;

– 654 000 femmes ont déclaré avoir subi des violences, physiques ou sexuelles. Tous les deux jours et demi, une femme meurt sous les coups de son conjoint<sup>1</sup> ;

– plus de 3 millions de personnes sont, aujourd'hui, dans l'incapacité de lire, écrire et compter, après avoir été pourtant scolarisées, selon l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme<sup>2</sup> ;

1. Source : Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ON-DRP), novembre 2010.

2. Source : [www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr).

- selon l’Insee<sup>1</sup>, au moins 133 000 personnes restent sans domicile, dont 33 000 sont à la rue, 66 000 (dont 30 % de mineurs) dans des établissements sociaux de longue durée, 34 000 personnes environ accueillies dans des logements ou des chambres conventionnés à l’aide au logement temporaire, en places d’urgence ou de plus longue durée ;
- 253 personnes sont mortes dans la rue entre décembre 2010 et mai 2011<sup>2</sup> !

### **Agir !**

Chaque année, 100 millions d’Européens donnent de leur temps à des activités d’intérêt général pour améliorer la vie de leur communauté.

Chaque jour, un bénévolat nouveau prend forme pour faire face aux enjeux de la pauvreté, de l’exclusion, de la souffrance, en France et dans le monde. Saluant ces efforts, la Commission européenne a choisi 2011 pour célébrer l’Année européenne du volontariat et du bénévolat<sup>3</sup>.

Dans le texte relatif à l’organisation de l’Année européenne 2011, il est précisé que les activités volontaires et bénévoles :

- sont un apport pour la communauté (organisations de la société civile, associations, hôpitaux, écoles, etc.) ;
- constituent un moyen d’acquérir des connaissances, des compétences et donc d’améliorer les possibilités d’insertion professionnelle ;

1. Étude publiée en janvier 2011. Voir [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

2. Recensées par le collectif Les morts de la rue. Voir [www.mortsdelarue.org](http://www.mortsdelarue.org).

3. Les Années européennes visent à sensibiliser les citoyens européens et les gouvernements nationaux sur un thème donné, jugé d’intérêt général. L’année 2011 a été proclamée « Année européenne des activités de volontariat pour la promotion de la citoyenneté active » par le Conseil de l’Europe.

- développent les compétences sociales ;
- contribuent à l'épanouissement et au bien-être de la personne ;
- permettent de répondre à des besoins (humains, sociaux, environnementaux) et des préoccupations qui peuvent concerner l'ensemble de la société ;
- ne remplacent pas les activités professionnelles rémunérées, mais apportent une plus-value à la société, à travers des objectifs sociaux et culturels ;
- ont une valeur économique et, au-delà de leur rôle social, leur apport à l'économie est à prendre en considération.

Car, dans la société civile, le bénévolat occupe une place complémentaire – et non concurrentielle – au travail rémunéré. Les individus souhaitant offrir de leur temps apportent leur contribution à des organismes d'utilité publique, dans un esprit humaniste. Cette forme d'entraide favorise l'intégration et la participation sociale, ainsi que la créativité, l'initiative et la responsabilité. Un projet accessible à toute personne, indépendamment de son sexe, de son âge, de sa nationalité, de ses opinions philosophiques ou religieuses ; et de sa condition physique, sociale et matérielle.

Le bénévolat, c'est un ensemble d'actions concrètes ; c'est une multitude de gestes : petits, grands, anodins, spectaculaires, individuels ou collectifs ; c'est une cohorte de personnes qui, par leurs actes réfléchis, participent à l'amélioration de la qualité de vie de leur communauté et bien au-delà ; c'est cette ressource essentielle dont nous avons tous besoin et qui force le respect.

**PREMIÈRE PARTIE**

**DEVENIR BÉNÉVOLE**



# 1

## VIVE LES BÉNÉVOLES

*Souvenez-vous, si vous avez besoin d'une main tendue,  
vous en trouverez une à l'extrémité de chacun de vos bras.*

*À mesure que vous grandissez,  
vous découvrez que vous avez bien deux mains ;  
une pour vous aider et l'autre pour aider les autres.*

Audrey HEPBURN.

Plus de onze millions de bénévoles en France permettent au monde associatif de représenter une véritable force au niveau national, en même temps qu'une réelle nécessité au niveau local. Être bénévole offre la possibilité de faire le lien entre son activité de professionnel passée, présente ou future, et de donner un sens citoyen à sa vie. Il permet ainsi d'acquérir de nouvelles compétences et de les valoriser dans un C.V.

Les bénévoles s'impliquent dans des domaines d'activité aussi divers que le sport, la culture ou les loisirs, l'humanitaire, la santé ou l'action sociale, la défense des droits ou encore l'éducation. On peut les définir comme des personnes qui consacrent une partie de leur temps, sans être rémunérées, aux activités de l'association.

En raison de l'importance qualitative et quantitative qui s'attache à leur intervention, la loi leur offre un certain nombre de garanties (sur le plan notamment de la protection sociale), des congés ou autorisations d'absence, des possibilités de remboursement des frais engagés pour la mise en œuvre de leurs

activités bénévoles, ou de compatibilité entre certaines situations (retraité, préretraité, chômeur) et l'exercice d'activités bénévoles.

### **Les caractéristiques du bénévolat**

Le bénévolat se distingue de la situation de travail (ou salariat) essentiellement selon les critères suivants :

– le bénévole ne perçoit pas de rémunération (en espèces ou en nature : prêt d'un véhicule automobile par exemple). Il peut cependant être remboursé des frais induits par son activité (déplacement, hébergement, achat de matériel...);

– le bénévole n'est soumis à aucune subordination juridique (critère du contrat de travail). Il ne reçoit pas d'ordre et ne peut pas être sanctionné par l'association, comme pourrait l'être un salarié (licenciement...). Sa participation est volontaire : il est toujours libre d'y mettre un terme sans procédure ni dédommagement. Il est en revanche tenu de respecter les statuts de l'association, ainsi que les normes de sécurité dans son domaine d'activité.

Il existe des milliers de façons de faire du bénévolat. Cela va du tri de vêtements à la création d'un site Internet, en passant par le jardinage. Vous pouvez agir sur le terrain, dans les locaux de l'association, et même sans bouger de chez vous. Vous pouvez utiliser les compétences acquises dans votre vie professionnelle ou à l'extérieur. Vous pouvez être lycéen, étudiant, à la recherche d'un emploi, salarié ou à la retraite.

Pour certains, le bénévolat c'est une façon d'agir face à la crise, pour d'autres c'est un moyen de s'impliquer en dehors de la politique et de mettre ses compétences au service des autres. Sans oublier tous ceux et celles qui estiment « avoir eu de la chance » et qui veulent la partager avec ceux qui en ont eu moins.



## Que serait la France sans les bénévoles ?

Selon l'enquête (septembre 2010) d'IFOP et France Bénévolat avec le concours du Crédit mutuel, la France compte 18,3 millions bénévoles, soit 36 % de la population de 15 ans et plus.

– 11,3 millions d'entre eux sont bénévoles associatifs (membres d'une association) ;

– 4,5 millions dans les syndicats, les organisations politiques ou religieuses ;

– 7,4 millions sont bénévoles de proximité (le bénévolat de proximité, aussi appelé bénévolat direct ou informel, est réalisé dans le cadre des voisins, du quartier, des amis, mais exclut le cadre familial).

Attention ! il ne faut pas additionner ces trois derniers chiffres, car les bénévoles peuvent avoir simultanément plusieurs formes d'engagement.

Pour le seul bénévolat associatif, le taux d'engagement est quasiment le même pour les femmes que pour les hommes (22 % pour les femmes et 23 % pour les hommes).

45 % des habitants du Sud-Ouest sont bénévoles, contre 35 % des Franciliens et 32 % dans le Nord-Est. Selon qu'ils sont ruraux ou urbains, le type d'associations auxquels ils adhèrent est différent. Plus petites, plus « locales » pour les villages.

Les bénévoles sont soit jeunes (29 % des 15-24 ans s'engagent selon l'enquête de l'Ifop et France Bénévolat), soit retraités (51 % des plus de 65 ans sont bénévoles). Entre 25 et 34 ans, à l'âge où l'on débute la vie professionnelle et où l'on construit sa famille, il semble plus difficile de s'impliquer dans les associations. Si les retraités ont du temps, les jeunes, eux, deviennent bénévoles pour « avoir une première expérience valorisable ».

Parmi les bénévoles associatifs 9 millions (soit 80 %) donnent du temps de façon régulière tout au long de l'année. Ce sont des « bénévoles réguliers ».

*Bénévoles réguliers* : la définition qui avait été adoptée par l'enquête « Insee 2002 » considérait comme « réguliers » les bénévoles exerçant leur bénévolat pendant plus de deux heures par semaine régulièrement. France Bénévolat propose une définition moins restrictive sur la durée hebdomadaire, considérant que certains bénévolats sont réguliers, chaque semaine, sans néanmoins occuper deux heures ; un exemple peut en être le bénévolat des étudiants de l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev) : chaque étudiant accompagne un enfant sur un rythme hebdomadaire, mais moins de deux heures par semaine.

*Bénévole occasionnel, ou « coup de main »* : c'est celui qui s'investit pour une action ponctuelle (mais par exemple certains bénévoles du Téléthon peuvent être extrêmement investis, en nombre d'heures, sur une très courte période.)

*Bénévole référent ou « pro »* : il a acquis depuis ses années de bénévolat, de l'expérience au sein de l'association. Il est compétent pour la représenter et peut encadrer des bénévoles inexpérimentés.

Il est couramment avancé qu'il y aurait 5 millions de bénévoles dits « réguliers » et 7 millions de bénévoles dits « occasionnels ».

### **LE (OU LA) BÉNÉVOLE « TOXIQUE »**

Il se fait rare, n'apparaît ni dans les statistiques ni dans les définitions officielles, mais il existe ! Son titre « toxique » n'a rien d'officiel, mais beaucoup d'associations le connaissent bien et trouvent que ce terme lui va comme un gant ! Le bénévole « toxique » confond la pitié et la compassion ; il est indiscret, non respectueux de la clause de confidentialité et, bien entendu, il est un bavard impénitent. Si, par malheur, vous lui parlez de votre grand-mère atteinte de la maladie d'Alzheimer et que vous accompagnez depuis plus de dix ans, il vous coupera la parole et racontera sa petite histoire personnelle : « Ah, moi

aussi... » Il sait toujours mieux que les autres et ne perd pas une occasion de le faire savoir. Il veut attirer l'attention sur lui et y parvient, tant il est capable de plomber l'ambiance d'une équipe. Et, malgré tout, c'est le point délicat de la situation, il ne manque pas de bonne volonté... alors que votre association manque de bras.

### **Le bénévolat ne connaît pas la crise !**

Le nombre d'associations créées ne faiblit pas : 70 000 par an en moyenne depuis plus de dix ans. Une augmentation qui profite au travail bénévole (plus de 30 % de croissance dans la période 1999-2005). On estime à plus de 11 millions le nombre de personnes exerçant une fonction bénévole (ne pas confondre le bénévolat avec la simple adhésion qui se chiffre à 21 millions d'adhérents, ni avec le 1,6 million de salariés au sein des associations).

La spécialisation des activités renvoie les bénévoles « non qualifiés » à des tâches d'exécution. Les associations sont confrontées ainsi à un paradoxe : organiser le bénévolat pour le rendre efficace et conserver un engagement citoyen libre et ouvert au plus grand nombre. Pour résoudre ce problème, de plus en plus d'associations proposent des formations à leurs bénévoles.

Selon Jean-Marc Boisselier du Secours catholique, « les bénévoles s'engagent au quotidien dans des démarches d'accueil, de soutien matériel ou moral, d'accompagnement fraternel, d'action collective ou de plaidoyer qui impliquent, au-delà de la bonne volonté, le développement de nombreuses compétences. Celles-ci s'acquièrent certes par l'expérience et l'échange, mais nécessitent une formation d'autant plus solide que les situations de pauvreté et la réglementation sont complexes, les projets associatifs ambitieux et les acteurs bénévoles très divers ».

## Pour l'avenir du bénévolat

L'engagement bénévole, qui représente une force d'initiative, de réflexion et de changement, subit régulièrement des transformations au cours des années. Le bénévolat s'inscrit dans un contexte d'évolution du monde social et économique, des modalités d'actions des pouvoirs publics ; il est notamment confronté aux défis de l'individualisme (alors que les individus recherchent de plus en plus à donner un sens à leur vie) et du vieillissement de la population, lesquels tendent à modifier les besoins des bénévoles comme des bénéficiaires de leurs actions.

En faisant de 2011 l'Année du bénévolat et du volontariat, l'Union européenne visait précisément à encourager l'engagement des citoyens, mais aussi à favoriser l'intégration professionnelle des jeunes.

Le 29 septembre 2011, le Centre d'analyse stratégique publiait sa note d'analyse n° 241, qui avait pour titre : « Développer, accompagner et valoriser le bénévolat ». En dressant un tableau détaillé du bénévolat en France, cette note offre de nouvelles perspectives sur la promotion de l'engagement bénévole. Le Centre d'analyse stratégique en suggère également la valorisation auprès des acteurs professionnels et universitaires, et fait cinq propositions dont le but affirmé est bien de susciter de nouvelles vocations (en particulier à l'égard des jeunes retraités et de la jeunesse) et d'aider au mieux ceux qui sont déjà investis :

1. Encourager le bénévolat par des actions plus particulièrement ciblées sur deux publics, grâce à :

– la mise en place d'ateliers d'information et de sensibilisation pour les jeunes retraités lors de la liquidation de leurs droits à la retraite,

– des actions de sensibilisation sur les bénéfices du bénévolat auprès des jeunes ;

## **REMERCIEMENTS**

Les auteures tiennent à remercier et à rendre hommage à toutes les associations citées dans l'ouvrage. Elles nous ont généreusement donné de leur temps précieux afin de répondre à nos questions. Nous les remercions de nous avoir fait confiance et nous tenons à leur exprimer notre profond respect.

Merci aux bénévoles qui ont accepté de témoigner et de nous faire partager leurs expériences, porteuses d'espoir pour l'avenir.

Merci au soutien de France Bénévolat et à celui de notre éditeur qui nous a accompagnées tout au long de l'ouvrage.

RÉALISATION : NORD COMPO MULTIMÉDIA À VILLENEUVE-D'ASCQ  
IMPRESSION : NORMANDIE ROTO IMPRESSION S.A.S. À LONRAI  
DÉPÔT LÉGAL : JANVIER 2012. N° 106080 ( )  
IMPRIMÉ EN FRANCE